

Relatif à :

Réalisation du diagnostic de la situation environnementale, socio-économique et culturelle
& Analyse systémique de la Dynamique du Paysage

« Basse Casamance au Sénégal, Archipel des Bijagós, rio Cacheu et rio Cacine en Guinée-Bissau
et îles Tristao en Guinée ».

Appel d'offre AO N°001/5Deltas/UE/2019

Ouverture de l'appel : 13 septembre 2019
Clôture de l'appel le 04 octobre 2019 à 16h GMT

1. Le projet « **Gestion des forêts de mangroves du Sénégal au Bénin** », financé par l'Union Européenne pour une durée de 4 ans, initié le 16 juillet 2019, vise à atteindre une protection intégrée des écosystèmes de mangroves en Afrique de l'Ouest, et une résilience renforcée aux changements climatiques. Il s'agit d'un projet multi-acteurs porté par l'UICN en consortium avec Wetlands International et le collectif 5Deltas. Le collectif 5Deltas sera responsable de la mise en œuvre des activités dans un « paysage » situé en **Basse Casamance (Sénégal), dans l'Archipel des Bijagós – rio Cacheu - rio Cacine (Guinée-Bissau) et dans les îles Tristao (Guinée)**. Le projet intervient dans 3 autres paysages qui ne font pas partie de cette consultation.



Figure 1. Paysage d'intervention

2. Le **collectif 5Deltas** est un regroupement d'acteurs de la société civile internationale et locale œuvrant avec les habitants et les collectivités territoriales du Sénégal, de la Gambie et de la Guinée-Bissau afin de préserver et valoriser les ressources naturelles dans les territoires de mangroves. Dans le cadre de ce projet, les membres du collectifs 5 Deltas impliqués sont :

5Δ

Kinomé qui assure la coordination technique des activités du collectif 5Deltas, l'ONG Eclasio qui assure le portage administratif et financier, et les ONG United Purpose, Grdr Migration_Citoyenneté_Développement et Guinée Ecologie qui assurent la mise en œuvre dans les territoires respectifs de la basse Casamance (Sénégal), de la Guinée-Bissau et de la Guinée.

3. Dans le cadre du lancement de la mise en œuvre du projet, le collectif 5 Deltas recherche un **consultant pour réaliser un diagnostic prospectif de la situation environnementale, socio-économique et culturelle du paysage¹ d'intervention du Collectif 5 Deltas**. Ce diagnostic est le point de départ opérationnel du projet, et servira dans les autres activités prévues, notamment l'élaboration de plan d'aménagement du paysage.

4. Description de la mission :

Objectifs

Le diagnostic du paysage sera réalisé afin de :

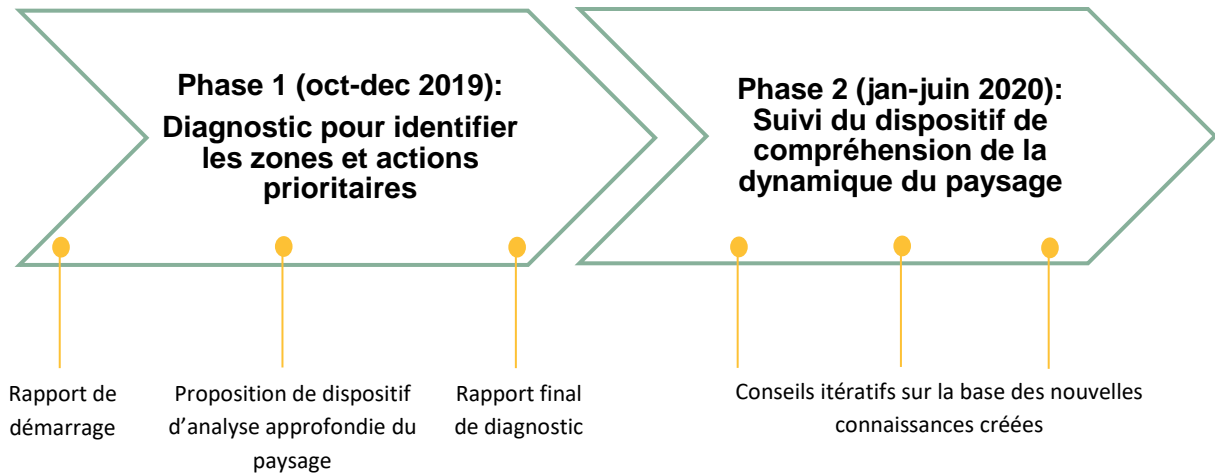
- Identifier les zones d'intervention et les actions prioritaires, après avoir (i) analysé les opportunités de synergies entre les espaces de conservation et les espaces affectés à d'autres usages, (ii) établi une cartographie des acteurs – via une matrice d'analyse des acteurs - et des initiatives en cours ou prévues de façon à positionner les investissements de manière pertinente.
- Mettre en place et assurer le suivi d'un dispositif de compréhension approfondie de la dynamique du paysage d'intervention : (i) encadrer des étudiants pour identifier les opportunités, vulnérabilités et dynamiques du territoire dans son ensemble par une analyse multiples échelles spatio-temporelles et de multiples entrées thématiques (population, évolutions des modes de consommation, marché, mobilité humaines, gestion RN...), afin de (ii) alimenter les réflexions et concertations des acteurs du territoire pour les prises de décisions relatives à la gestion de la zone côtière et des mangroves par les parties prenantes.

Les phases du diagnostic

Le diagnostic sera mené en 2 phases, qui seront menées en parallèle. La phase 1 s'achèvera en décembre 2019 par un rapport répondant à l'objectif 1 détaillé ci-dessus. La phase 2 se poursuivra en 2020 par un suivi ponctuel et à distance du dispositif de diagnostic approfondie mis en place (étudiants, concertation, etc.)

1. ¹ L'approche basée sur les paysages découle du constat selon lequel les mesures de conservation concentrées principalement sur les aires protégées (AP) s'avèrent insuffisantes. Dans un tel contexte et prises isolément, les AP apparaissent comme des oasis de biodiversité au milieu de territoires plus peuplés et souvent dégradés et font ainsi l'objet de convoitises de la part d'usagers externes peu ou pas impliqués dans les mesures de gestion. Non seulement les ressources naturelles finissent par s'amenuiser au sein des AP mais celles-ci perdent progressivement leurs capacités de produire des services au bénéfice des territoires périphériques et de leurs populations. Le paysage est ici considéré comme un espace d'aménagement et d'action économique durables qui présente des caractéristiques plus ou moins homogènes au plan environnemental (avec la mangrove comme dénominateur commun), socio-culturel et économique, partageant des préoccupations dans un contexte d'amenuisement des ressources et de changement climatique et cherchant à valoriser au mieux les opportunités de solutions naturelles offertes par l'environnement.

5Δ



Résultats attendus :

- **Etat des lieux** des principaux dispositifs de gestion des écosystèmes du littoral (mangrove, palmeraies, etc.) en place dans les paysages concernés, des projets de développement en cours et cartographie des acteurs. Cette analyse s'intéressera tant aux dispositifs promus par l'Etat et les acteurs de l'Aide Publique au Développement (AMP, APAC, forêts classées, parcs naturels, conventions locales, etc.) qu'à ceux mis en œuvre par les habitants (forêt dite « sacrée », etc.);
- Analyse des **dimensions transfrontalières de gestion et valorisation** des écosystèmes de mangroves et ressources naturelles : flux de produits issus des écosystèmes considérés (nature, destinations) et acteurs en présence dans le fonctionnement des filières, modalités de régulation à l'œuvre sur les différents maillons des filières ;
- **Analyse systémique, diachronique et multi scalaires des territoires du paysage** : dynamiques démographiques (croissance, décroissance, urbanisation, mobilité) ; analyse croisée de l'évolution des rapports des habitants aux ressources (naturelles) de leur territoire avec l'évolution des normes et aspiration de consommation (alimentation, habitat, santé, télécommunication, transport...) ; appréhension de la dynamique des marchés locaux, sous régionaux et internationaux à travers l'analyse des flux de produits exportés ; choix politiques des pays concernés (promotion touristique au Sénégal, promotion des industries extractives au Sénégal, en Guinée, accords de pêche...) et leur impact dans les territoires cibles ;
Il s'agira de **collecter des données multiples (statistiques en particulier mais pas uniquement), de les croiser entre elles**, pour produire une analyse aussi objective que possible de la dynamique des paysages pour la mettre à disposition des parties prenantes.
- A l'issue de ces analyses croisées **des ateliers multi-acteurs** seront organisés pour débattre des tendances et dynamiques du territoire dégagées et formuler des tendances futures et des actions à entreprendre.

L'étude devra aboutir à des formulations et des recommandations concrètes et argumentées devant permettre l'orientation et la poursuite des interventions du 5 Deltas (stratégie, approche, activités) pour renforcer les acteurs de la gestion des aires protégées et des sites de mangroves non protégés ; mettre en lien les systèmes de gouvernance et de production avec les structures de conservation des mangroves au niveau des territoires.

L'étude devra permettre d'identifier les zones et actions prioritaires du projet et les synergies possibles avec les actions existantes.

L'étude devra permettre d'alimenter et mettre à disposition des parties prenantes des données et analyses factuelles et objectives permettant aux parties prenantes de prendre des décisions relatives à la gestion de la zone côtière et des mangroves tout en identifiant les opportunités de contribution des espaces naturels au développement socio-économique au sein des paysages considérés.

Livrables :

Pour la phase 1 :

- i. Une synthèse de la littérature scientifique relative aux écosystèmes des territoires du littoral concerné faisant, notamment, ressortir les tendances connues en termes d'occupation du sol et de biodiversité ;
- ii. Un état des lieux des acteurs, des actions et unités de conservation du paysage, avec une analyse des besoins et des « gaps » prioritaires ;
- iii. Des recommandations de ciblage, de sites d'interventions et d'actions dans ce paysage alignées avec la stratégie du projet (y compris identification des AP nécessitant un appui, le potentiel de mangrove à restaurer, etc.) ;
- iv. Une proposition de gouvernance pour la mise en œuvre du projet (comités de pilotage locaux, etc.).
- v. Une proposition de dispositif d'analyse approfondie des dynamiques du paysage, avec l'évaluation des coûts.

Pour la phase 2 :

- vi. Une proposition d'analyse illustrée et cartographiée qui identifie des opportunités et vulnérabilités des territoires ciblés, les évolutions et dynamiques du paysage selon plusieurs entrées thématiques (démographie, mobilité humaine, évolution des modes de consommations, économies locales, occupation du sol et gouvernance foncière).
- vii. Des recommandations concrètes d'ajustement de la stratégie d'intervention du projet à la lumière des nouvelles connaissances générées.

Cette analyse sera présentée sous forme :

- D'un plan complet et détaillé de l'analyse prospective
- 1 BDD organisée des données collectées
- D'illustrations des analyses pour chacun des axes (cartes/ graphes/ photos)
- Une proposition de mise en place de comité de pilotage en synergie avec l'existant : quelle échelle/ composition/ rôle
- Des rapports des ateliers de restitutions et analyse prospective

Méthode et suivi de l'étude :

Cette étude sera réalisée par un consultant externe et indépendant mais l'étude fera partie intégrante de la démarche du projet mis en œuvre par le collectif 5 Deltas.

Le consultant sera ainsi associé aux différentes étapes et réflexions de l'équipe du projet afin de favoriser une cohérence de l'action.

L'analyse de paysage se fera en 2 phases qui devront être menées en parallèle :

- 1) Réalisation du diagnostic : Etat des lieux des initiatives existantes, cartographie des acteurs en présence, analyse des « gaps » et recommandations ;
- 2) Réalisation d'un diagnostic approfondie, plus systémique/ diachronique sur les sites ciblés dans l'objectif de produire un « atlas » du paysage :
 - Elaboration méthode/ préparation/ revue bibliographique ;
 - Etude/enquêtes ;
 - Analyse des données, productions d'illustrations (carte/ graphe/ focus) ;
 - Ateliers de restitution-prospectifs/ Elaboration de scénario future et plan d'action.

Pour cette 2^{ème} phase, le rôle du consultant est de mettre en place un dispositif permettant d'approfondir la compréhension des dynamiques du paysage, en s'appuyant sur des étudiants (diagnostic agraire, enquêtes socio-économiques, etc.), et d'assurer son suivi (mise en cohérence des stages) dans le but d'alimenter les réflexions et concertations des acteurs du paysage.

5Δ

Le collectif 5 Deltas accordera une attention particulière à une démarche de production de connaissances favorisant la formation de jeunes vivants dans les territoires, particulièrement des étudiants mobilisés pour la réalisation de la production de connaissance (enquêtes...).

Il est fondamental d'intégrer que ce processus est flexible et qu'il s'adaptera aux contraintes du terrain (une vaste zone contrastée), aux contraintes liées aux demandes des autorités des trois pays, aux contraintes liées aux processus même de la préparation d'une étude systémique de paysage type monographie (discussions, réorientation, contrepropositions, etc) et aux contraintes liées aux thèmes dont tous ne sont pas encore retenus et qui seront choisis avec les parties prenantes. Aussi, le consultant pourra être amené à partager ses résultats avec les 3 autres paysages du projet global.

Si besoin, le contrat de consultance pourra être amendé si la réalité s'écarte de l'offre initiale du consultant.

Délais :

- La prestation doit débuter **en octobre 2019**
- La prestation sera exécutée sur une durée de 3 mois pour la phase 1 à partir de la signature du contrat, selon un calendrier établi et validé lors de la signature de la convention. La phase 2 sera menée en parallèle et se poursuivra, de manière plus ponctuelle, en 2020.

Montant de la prestation :

Montant de la prestation : 30 000 euros TTC maximum.

5. Profil recherché:

- Etudes supérieures dans les domaines de la géographie, sociologie, anthropologie, gestion et aménagement des territoires ou tout autre domaine pertinent
- Expérience professionnelle d'au moins 10 ans et expérience confirmée de l'évaluation de la gestion de processus de développement rural territorial dans la gestion des écosystèmes (notamment mangroves)
- Bonne capacité d'analyses croisées de données et capacité de synthèse
- Compétences spécifiques : SIG/ méthodologie d'enquêtes/ gestion de BDD
- Compétences linguistiques : français impératif, portugais et langues africaines (wolof, Créole, peuhl, mandingue) appréciées
- Motivation, dynamisme, rigueur et créativité.
- Le consultant devra être appuyé par des enquêteurs nationaux afin de faciliter son travail sur terrain

Les offres seront envoyées par courrier électronique à Fanny Bordarier fanny.bordarier@eclosio.org; en cc. Damien KUHN damien.kuhn@kinome.fr et Julia REROLLE julia.rerolle@grdr.org et Carmel MORAN carmel.Moran@united-purpose.org avant le 04/10/2019 à 16h00.

L'offre, rédigée en français, comprendra :

- (a) Les CV et références du prestataire
- (b) Une offre technique : Description de la méthodologie envisagée avec planning prévisionnel
- (c) Une offre financière qui devra distinguer les dépenses forfaitaires (honoraires et perdiem) des dépenses à justifier (voyages et déplacements, etc.)

Seuls les candidats dont le CV aura été retenu, seront contactés.